

Confirmation de participation

Vous êtes invités à confirmer votre participation et celle des représentants de votre organisme auprès de :

Evelyne Legros, assistante de direction Cerema IdF

tél : 01 40 61 89 61

evelyne.legros@cerema.fr

Renseignements complémentaires

Nathalie Eltchaninoff, Directrice adjointe Cerema IdF

tél : 01 40 61 85 03

nathalie.eltchaninoff@cerema.fr

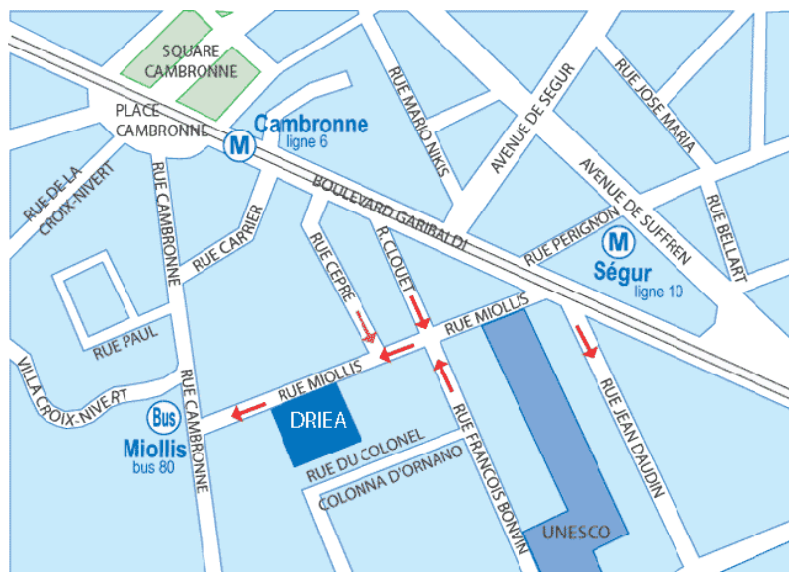
Adresse

DTER IdF Cerema, dans les locaux de la DRIEA

21 - 23 rue Miollis - 75015 PARIS

Salle N°1 RdC

Se munir impérativement d'une carte d'identité pour l'accueil



CoTITA plénière Ile-de-France

Mardi 15 mars 2016

de 14h à 18h - Paris 15ème



Qu'est-ce que la CoTITA ?

La Conférence Technique Interdépartementale sur les Transports et l'Aménagement (CoTITA) est un dispositif mis en place par l'État et l'Association des Départements de France.

Les CoTITAs visent à développer sur des domaines variés (routes, transport et mobilité, aménagement urbain, environnement, risques, bâtiment) une communauté technique publique locale et l'échange entre personnels techniques locaux de l'État et des collectivités.

La CoTITA Ile-de-France est co-présidée par deux représentants de l'Association des Directeurs des Services Techniques Départementaux (ADSTD) et par le directeur de la Direction territoriale Ile-de-France (DterIdF) du Cerema

Au sein des réseaux métiers thématiques, personnels techniques de l'Etat et des collectivités échangent sur leurs activités et partagent les bonnes pratiques.

Les Journées Techniques, organisées sur un thème particulier sont un cadre de rencontres avec les professionnels du secteur privé.

Aujourd'hui avec la création du Cerema, les CoTITAs sont :

- un lieu d'expression des besoins locaux des collectivités afin d'éclairer les parties prenantes à l'orientation des activités du Cerema.
- un lieu de pilotage et d'évaluation du fonctionnement des clubs métier au niveau local.

Portail CoTITA : www.cotita.fr

Pré-programme

14h00 : Accueil café

14h30 :

Ouverture par les co-présidents de la CoTITA IdF : Frédéric Alphand CD78, Jean-Claude Poutoux CD95 et Emmanuel Neuville Direction territoriale IdF du Cerema.

Programme :

1. Actualités
2. Programme d'action du Cerema en réponse aux attentes des collectivités locales
3. Bilan et orientation des 7 clubs métiers de la CoTITA IdF : club Ouvrages d'arts, club Déplacements-Transports, club Infrastructures de mobilité, club route, club Mobilités douces, club Bâtiment, club Environnement
4. Exposé thématique sur le partenariat [teddif](#) (*Territoire environnement développement durable Ile-de-France*) entre les Cerema - DRIEE – Ademe - Région IdF - Arène IdF
5. Point d'information sur l'[ldrrim](#) (*Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité*) et l'observatoire national de la route
6. Cerema centre de ressources. Comment l'exploiter ?